



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste d'

urbaniste

taux d'activité 60-80%

auprès du service de l'urbanisme.

Missions principales

Le-la titulaire aura pour tâche de participer à la gestion des dossiers d'aménagement du territoire en collaboration avec le chef de service.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'une formation supérieure (Université, EPF, HES, ...) dans une profession liée à l'urbanisme;
- avoir suivi une formation continue en relation avec l'urbanisme (projets urbains, espaces publics, ...);
- disposer d'une expérience confirmée dans le domaine de l'urbanisme;
- posséder une bonne maîtrise des outils informatiques, principalement Office, Arc View et Adobe;
- bénéficier d'une expérience dans l'administration publique constitue un avantage;
- être doté-e des compétences et aptitudes suivantes : envie de créer et d'innover, sens de l'autonomie, aisance rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse, anticipation, initiative, persévérance, discrétion et entregent;
- des connaissances de la langue allemande seraient appréciées.

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonctions et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme, tél. 027 324 17 20.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «urbaniste» à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 14 avril 2015.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 24 mars 2015

L'ADMINISTRATION COMMUNALE